

## France insoumise : une anthologie de l'hostilité aveugle contre les entreprises et les entrepreneurs



Les débats sur les ordonnances à l'Assemblée Nationale ont donné lieu à l'expression, par la France Insoumise, d'une haine impressionnante contre les entreprises et les entrepreneurs. En voici une anthologie...

Avec Éric  
Verhaeghe

### **Jean-Hugues Ratenon, 10 juillet**

Autre point : l'extension des contrats de chantier : elle n'est rien d'autre que le prélude à la fin des contrats à durée indéterminée. En bref, l'esclavage moderne est en marche.

### **Alexis Corbière, 10 juillet**

---

modernité, chers collègues de La République en marche. Elle vient du XIXe siècle, cette idéologie qui vise à faire croire qu'il y aurait au sein de l'entreprise des intérêts communs entre le patron et les salariés plutôt que de trouver un accord entre classes sociales communes ; que les salariés devraient se déterminer au sein de l'entreprise dans le cadre d'accords communs avec leur employeur.

### **Jean-Luc Mélenchon, 11 juillet**

Je ne parle pas de répression syndicale par plaisir ou pour vous en accuser, mais parce que c'est un fait, parce que des milliers des miens, tous les ans, se voient infliger des condamnations qui restent inscrites sur leur casier judiciaire, quand ils ne perdent pas leur travail.

### **Muriel Ressiguier, 11 juillet**

Poursuivant le même objectif, la loi El Khomri a inventé le référendum qui permet, lorsqu'un accord est refusé par les syndicats majoritaires, de le faire adopter quand même, directement, par les salariés. On imagine aisément la pression exercée sur l'ensemble du personnel – diviser pour mieux régner, une bonne vieille méthode qui a fait ses preuves.

### **Jean-Luc Mélenchon, 11 juillet**

On se rappelle la formule de Jean Jaurès : « La grande Révolution a rendu les Français rois dans la cité et les a laissés serfs dans l'entreprise. » C'est à ce servage que nous voici revenus.

### **François Ruffin, 11 juillet**

Ce sont juste des mots : « fusion », « simplification ». Mais il faut bien voir que ces mots que vous allez changer vont se traduire par une moindre protection des salariés et éventuellement, à l'arrivée, par des décès.

### **Bénédicte Taurine, 11 juillet**

J'ai entendu dire, tout à l'heure, que les entreprises étaient créatrices d'emplois. En attendant, ce sont les ouvriers qui travaillent, et dans des conditions de plus en plus difficiles. Il est inacceptable de vouloir réduire leurs droits. On entend dire aussi que les instances représentatives des salariés freineraient le développement des entreprises ; de tels propos sont honteux.

Jean-Luc Mélenchon, 11 juillet

Le patron de la mine de Courrières était-il un esclavagiste grossier et violent ? Peut-être, mais le plus vraisemblable est qu'il croyait à sa propre devise d'efficacité, de productivité et de flexibilité en vertu de laquelle il faisait bosser les mômes et ainsi de suite. La raison systémique l'a donc dépassé, et c'est contre cela que nous luttons, monsieur le rapporteur. (...) J'en terminerai en rappelant que nous sommes garants de l'intérêt général du pays, au-delà de nos sentiments personnels. Or celui-ci commande qu'on ne meure plus au travail, qu'on ne s'y rende plus malade et que la raison systémique recule devant la raison humaine. Point final.

### **Jean-Luc Mélenchon, 11 juillet**

Nous, nous croyons que le peuple se constitue en tant que tel politiquement, et la classe ouvrière en tant que classe à partir de ses revendications communes et donc de son organisation syndicale. C'est une affaire de philosophie politique et donc de ligne stratégique. C'est pourquoi je dis à mon collègue qu'il ne s'agit pas de crypto-marxisme : « crypto » veut dire « caché », alors que je ne me cache pas. J'appartiens à l'école philosophique du matérialisme dialectique historique, c'est clair. Je m'en revendique.

### **Alexis Corbière, 12 juillet**

Oui, un patron qui procède à un licenciement abusif est un patron délinquant, c'est-à-dire qu'il ne respecte pas la loi !

### **Jean-Luc Mélenchon, 12 juillet**

---

Il ne faut pas rassurer les délinquants : il faut les châtier rudement ! Les pauvres gens victimes de leur délinquance saisissent le conseil de prud'hommes. Au moment où intervient le jugement, ils ont déjà surmonté toutes les embûches ayant précédé le licenciement, puis le déroulement d'un licenciement où les décisions ont été prises contrairement à la loi. Ils ne viennent devant ce tribunal que pour faire respecter leur bon droit !

### **Bastien Lachaud, 12 juillet**

Ce n'est donc pas de sécurisation qu'il s'agit, mais bien au contraire d'un retour à l'état de nature dans les relations de travail, à la guerre de tous contre tous, dirait Hobbes.

### **Ugo Bernalicis, 12 juillet**

Nous allons tous embaucher des salariés, et permettez-moi de vous faire remarquer que les dispositions que vous vous apprêtez à prendre par ordonnances nous offriront beaucoup de facilités pour réduire à l'esclavage nos futurs collaborateurs !

### **Ugo Bernalicis, 12 juillet**

Il y a en effet différentes formes d'entreprise : les SCOP, sociétés coopératives et participatives, où l'on met en commun, l'on partage les richesses de l'entreprise ; ou encore toute l'économie sociale et solidaire. Cela, nous le défendons ! Pourquoi ne pas tracer un périmètre, en prévoyant par exemple que toute création d'entreprise doit désormais se faire sous une forme coopérative ?

### **Éric Coquerel, 12 juillet**

Je dirais pour ma part que, si un chef d'entreprise ne sait pas rédiger une lettre de licenciement, il n'est pas non plus capable de gérer une entreprise.

### **Jean-Hugues Ratenon, 13 juillet**

Le rôle des inspecteurs du travail est bien de veiller à ce que les employeurs n'aillent pas à l'encontre de la loi. Je suppose que tous et toutes, ici, avez comme nous la volonté de protéger la société contre les employeurs délinquants.

### **Danièle Obono, 13 juillet**

Je le répète, il ne s'agit de remettre en cause ni la bonne foi de qui que ce soit ni le fait que nous sommes tous des êtres rendus sensibles par les difficultés et les expériences vécues. Il ne s'agit pas non plus de caricaturer les patrons, qui sont aussi des êtres humains et peuvent parfois être de bons patrons.